



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retraites : les finances sont au vert

Le rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) dément largement les prévisions catastrophistes en matière de retraite. Elles étaient pourtant attendues par le gouvernement, comptant sur le report de la sortie du rapport en septembre.

Il montre en fait, de façon très claire, que le système est actuellement excédentaire de près de 900 millions d'euros, en 2021, et devrait dégager un excédent de 3,2 milliards d'euros en 2022 (soit 0,1 point de PIB).

Certes, le système serait ensuite, selon les calculs du COR, légèrement déficitaire dans les années à venir (0,4 point en moyenne) mais cela tient largement aux hypothèses retenues dont on peut contester le choix. Ces hypothèses ont été revues depuis le dernier rapport sous la pression d'un gouvernement en manque d'argument pour faire passer une nouvelle réforme des retraites rejetée très majoritairement par l'ensemble des Français.

Il n'y a pas plus d'aggravation des finances à moyen et long terme.

Le COR a, en effet, fait le choix de réviser à la baisse ses hypothèses de croissance. Il privilégie dans la pratique un scénario caractérisé à la fois par un taux de croissance très faible (1% par an), associé à un taux de chômage élevé (7%). Ce taux de croissance est inférieur à celui retenu par le COR depuis plusieurs années (un scénario central de croissance de la productivité de 1,3%, avec une fourchette allant de 1% à 1,8%, contre 0,7% à 1,6% dans les scénarios actuels).

Le paradoxe est que le taux de chômage retenu par le COR (7% sur le long terme) serait ainsi supérieur à celui retenu par le Gouvernement dans ses dernières prévisions (5%), ce qui conduit le COR à faire l'hypothèse d'une quasi-récession entre 2027 et 2032, pour faire monter le chômage de 5% à 7%. Cette augmentation artificielle du taux de chômage contribue par conséquent à l'aggravation artificielle du déficit.

Quoi qu'il en soit, la part des retraites dans le PIB serait quasiment stable sur l'ensemble de la période, avec une part des retraites de 14,2% en 2050 et de 13,7% en 2070 (contre 13,8% du PIB en 2021).

Il est essentiel de noter que cette stabilité serait due à la fois à un recul de l'âge de la retraite de 62,4 à 64 ans résultant des effets de la réforme Touraine de 2014 (donc une chute de la durée de vie passée en retraite) et à une chute massive du revenu relatif des retraités par rapport aux actifs.

La pension moyenne passerait de 50% du salaire moyen en 2021 à 42% en 2050 et 34,8% en 2070.

Comme dans les précédents rapports, c'est donc la baisse des retraites qui permet de contenir la croissance des besoins due à l'augmentation de la part des retraités par rapport aux actifs.

L'objectif recherché par le Gouvernement et le patronat est donc bien de baisser le niveau des retraites par répartition pour ouvrir la voie au développement de l'épargne-retraite donc de la capitalisation.

A contrario, les chiffres du rapport démontrent que la garantie de bonnes retraites avec un retour au droit à retraite à 60 ans est un objectif à notre portée. Il faut dégager les ressources nécessaires en augmentant les salaires, en développant l'emploi stable et qualifié et en remettant en cause les exonérations de cotisations sociales.

De même, il est clairement démontré que ce sont les non-recrutements et la non-revalorisation dans la Fonction publique qui dégradent le système. Pour la CGT, les solutions sont très simples : une revalorisation importante du point d'indice et des embauches massives qui sont absolument nécessaires afin de répondre aux besoins des usagers. Augmenter les salaires et l'emploi est au cœur de la journée d'action interprofessionnelle du 29 septembre.

Réussir cette journée contribue donc aussi à créer le rapport de force nécessaire pour gagner de bonnes retraites.

Montreuil, le 15 septembre 2022